



SESSION
29/06/2020

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE L'ARDECHE

Envoyé en préfecture le 17/07/2020

Reçu en préfecture le 17/07/2020

Affiché le

ID : 007-210703195-20200629-DELIB562020-BF

ARRONDISSEMENT DE ST-VAS

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Vote du
Budget Primitif 2020
Assainissement

L'An Deux Mille Vingt, le vingt neuf juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 29
Absents : /

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Souche, Tolfo, Vallon.

Pour : 25
Abstentions : 4
Contre : /

Secrétaire : M. Bornes.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : 883 349,29

Recettes : 842 384,29

Fonctionnement

Dépenses : 762 459,22

Recettes : 762 459,22

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 905 255,29 (dont 21 906,00 de RAR)

Recettes : 905 255,29 (dont 62 871,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 762 459,22 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 762 459,22 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

